

**PROVINCE DE QUÉBEC**  
**DISTRICT DE CHICOUTIMI**  
**COMMISSION SCOLAIRE DES RIVES-DU-SAGUENAY**



**PROCÈS-VERBAL** d'une séance ordinaire du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay, tenue à la salle publique du Centre administratif, sise au 36, rue Jacques-Cartier Est, Chicoutimi, le 29 octobre 2019 à 19 h, sous la présidence de Madame Liz S. Gagné, à laquelle tous les membres du Conseil ont été dûment convoqués dans les délais prévus par la Loi sur l'instruction publique.

*Ouverture de la session et constatation des présences*

Sont présents, présentes, outre la présidente, madame Liz S. Gagné :

*Les commissaires :*

M <sup>mes</sup>	Dany Côté Hélène De Champlain Sonia Desgagné Diane Durand France Gagné Ruth Gagnon Diane Gauthier	MM.	Bruno Gagnon Josey Lacognata Jean-Claude Martel Jimmy Tremblay
------------------	---	-----	---

*Commissaires-parents :*

M <sup>mes</sup>	Christine Doré Caroline Tremblay	MM.	Carl Bergeron Robert Tremblay
------------------	-------------------------------------	-----	----------------------------------

*Sont également présents :*

M <sup>mes</sup>	Johanne Allard, directrice générale Isabelle Boivin, directrice Patricia Bouchard, directrice par intérim Sarah Tremblay, secrétaire générale	MM.	Paul Lalancette, directeur Jean-François Leblanc, directeur Sébastien Malenfant, directeur général adjoint par intérim Nicolas Savard, directeur adjoint
------------------	--	-----	---

**CC-2019-296**

*Vérification du quorum et mot de bienvenue*

Le quorum étant atteint, Madame la présidente souhaite la bienvenue à tous.

**CC-2019-297**

*Adoption de l'ordre du jour*

**Il est proposé par M. Bruno Gagnon et résolu :**

**D'ADOPTER** l'ordre du jour selon les sujets suivants :

**1. Ouverture de la rencontre**

- 1.1. Vérification du quorum et mot de bienvenue
- 1.2. Adoption de l'ordre du jour
- 1.3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 24 septembre 2019
- 1.4. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 10 octobre ajournée au 17 octobre 2019

**2. Période de questions du public et question et/ou correspondance des élèves**

- 2.1. Parole au public / M. Conrad Berry
- 2.2. Parole au public / M<sup>me</sup> Nancy Auclair
- 2.3. Parole au public / M. Christian Joncas

**3. Sujets relatifs à la réussite éducative**

- 3.1. Reddition de comptes du PEVR

- 3.2. Abrogation de la politique Scolarisation à la maison
  - 3.3. Taux de réussite par matière
  - 3.4. Clientèle officielle au 30 septembre
  - 3.5. Établissement d'une école aux fins d'un projet particulier / Au Millénaire
  - 3.6. Rapport annuel du CCSEHDAA
  - 3.7. Activité pédagogique / École secondaire Charles-Gravel à New York
  - 3.8. Activité pédagogique / École Charles-Gravel au Vermont
  - 3.9. Activité pédagogique / ESGM à New York
  - 3.10. Activité pédagogique / ESGM au Nicaragua
- 4. Sujets de nature organisationnelle**
- 4.1. Engagement de personnel-cadre
  - 4.2. Adoption des attentes envers la direction générale
- 5. Sujets de nature contractuelle, immobilière, financière ou technologique**
- 5.1. Ajouts d'espace / école primaire Saint-Félix
  - 5.2. Ajouts d'espace / école primaire Saint-Coeur-de-Marie
  - 5.3. Ajouts d'espace / école primaire des Quatre-Vents
  - 5.4. Ajout d'espace / gymnase de l'Odysée / Lafontaine
  - 5.5. Rénovation majeure / l'Odysée / Lafontaine
  - 5.6. Entente salle d'entraînement / école Fréchette
  - 5.7. Amendement à l'octroi de contrats en architecture et ingénierie
  - 5.8. Amendement au plan pluriannuel des investissements 2019-2024
  - 5.9. Acquisition de tableaux numériques interactifs, autres équipements et accessoires
  - 5.10. Octroi de contrat / construction de la buanderie à Saint-Alphonse
  - 5.11. Octroi de contrat / Nettoyage des chaudières et fournaies
  - 5.12. Prolongation de la période de validité des soumissions
  - 5.13. Rapport financier 2018-2019
  - 5.14. Surplus aux établissements
- 6. Sujets de nature corporative**
- 6.1. Reddition de comptes des comités du Conseil
  - 6.2. Nomination de commissaire au poste de la circonscription électorale n° 8
- 7. Sujets statutaires**
- 7.1. Courrier reçu
  - 7.2. Rapport de la présidente
  - 7.3. Rapport de la directrice générale
  - 7.4. Rapport de représentation des commissaires
  - 7.5. Comptes rendus des comités du conseil et du comité de parents
  - 7.6. Sujets divers
- 8. Clôture de la rencontre**

**ADOPTÉE**

---

**CC-2019-298**

*Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 24 septembre 2019*

**Il est proposé par M<sup>me</sup> Diane Gauthier et résolu :**

**D'ADOPTER** le procès-verbal de la séance ordinaire du 24 septembre 2019 tel que déposé.

**ADOPTÉE**

---

**CC-2019-299**

*Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 10 octobre ajournée au 17 octobre 2019*

**Il est proposé par M<sup>me</sup> France Gagné et résolu :**

**D'ADOPTER** le procès-verbal de la séance extraordinaire du 10 octobre ajournée au 17 octobre 2019 tel que déposé.

**ADOPTÉE**

---

**CC-2019-300**

*Parole au public / M. Conrad Berry*

Monsieur Conrad Berry, directeur des relations de travail de l'Association Québécoise des cadres scolaires (AQCS), qui représente 2 500 cadres dans l'ensemble des commissions scolaires du Québec, dont une quarantaine de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay, s'adresse aux membres du conseil. En effet, il fait part de l'inquiétude des cadres relativement au dossier en litige contre l'ex-directrice générale pour lequel plusieurs d'entre eux ont été appelés à témoigner et à l'effet qu'aucun signe de règlement de ce conflit ne semble poindre à l'horizon.

Les membres de l'AQCS comprennent que la situation n'est pas simple et que plusieurs facteurs ne favorisent pas la médiation, notamment la médiatisation du dossier, mais il ajoute qu'ils sont conscients des efforts importants des dernières années effectués afin de rétablir la cohésion au sein de l'équipe et de restaurer le climat organisationnel, ce qui doit être préservé à tout prix.

Il mentionne également que l'association a vu d'un très bon œil la résolution du 17 octobre dernier, que la médiation s'impose dans les circonstances et qu'elle favoriserait l'instauration d'un dialogue. En terminant, il encourage le conseil à poursuivre ses efforts en faveur d'une telle médiation et invite tous les intervenants concernés à y adhérer.

En réponse, Madame la présidente affirme que le conseil est entièrement en accord avec cette intervention, qu'il espère arriver à un règlement satisfaisant pour les deux parties et qu'ils y travaillent très fort.

---

**CC-2019-301**

*Parole au public / M<sup>me</sup> Nancy Auclair*

Madame Nancy Auclair, enseignante à l'école secondaire des Grandes-Marées, partage aux membres du conseil des inquiétudes à l'égard de l'organisation, à l'image d'un corps ayant un problème de santé. Elle mentionne que la situation fait vivre aux membres du personnel du stress, de l'inconfort ainsi que la peur des représailles. Elle fait également part de ses doléances pour ce que cela a causé et mentionne que les membres appréhendent le changement de gouvernance à venir malgré la confiance qu'elle témoigne à l'égard de M<sup>me</sup> Allard, directrice générale actuelle. En terminant, elle mentionne à madame la présidente qu'elle est un modèle de détermination.

À cela, M<sup>me</sup> Gagné mentionne qu'elle croit toujours en l'Éducation et que l'ensemble du conseil travaille fort à ce que l'organisation soit un milieu de travail sain. Elle invite les employés à faire confiance en ceux qui s'impliquent, notamment les parents, qui seront prêts à assurer la continuité. Elle conclut qu'il faut accepter le jugement avec humilité et essayer d'en sortir grandi.

---

**CC-2019-301.1**

*Parole au public / M. Christian Joncas*

Monsieur Christian Joncas se présente aux membres du conseil en tant qu'ancien membre de conseil d'établissement, de président du comité de parents ainsi que de candidat à l'élection à la présidence de la Commission scolaire en 2017. M. Joncas mentionne ne pas être à l'aise avec les répercussions médiatiques actuelles à travers le Québec. Il affirme que justice a été rendue et que le dossier, qu'il prétend s'élever à 2 M \$ ou plus, a déjà coûté trop cher aux contribuables. Pour finir, il demande que dans l'optique où la non-réintégration soit négociée, que les commissaires concernés fassent de même.

---

Madame Gagné répond que les commissaires ont été élus par la population et qu'ils assumeront leur rôle jusqu'à la fin. Ceux qui veulent démissionner individuellement peuvent le faire mais que cela appartient à chacun.

---

**CC-2019-302**

*Reddition de comptes du PEVR*

En suivi au plan d'engagement vers la réussite réalisé l'an passé, la reddition de comptes de celui-ci est déposée au conseil des commissaires une fois par année suite aux résultats de juin. Il est alors possible de faire état de la progression des cibles fixées au plan d'engagement vers la réussite.

---

**CC-2019-303**

*Abrogation de la politique Scolarisation à la maison*

*De nouvelles dispositions réglementaires sur l'enseignement à la maison sont entrées en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet 2018, entraînant de nombreux changements dans les rôles et responsabilités qui incombent aux commissions scolaires. Ainsi, un cadre de référence a été élaboré en collaboration avec les quatre commissions scolaires de la région afin de guider les parents dans les différentes démarches et pour les informer des procédures et des modalités.*

**CONSIDÉRANT** que la politique de scolarisation à la maison actuellement en vigueur ne répond plus aux nouvelles dispositions réglementaires;

**CONSIDÉRANT** le projet de cadre de référence des procédures et modalités de soutien pour les enfants qui reçoivent l'enseignement à la maison présenté en comité plénier le 15 octobre 2019.

**Il est proposé par M. Carl Bergeron et résolu :**

**ABROGER** la politique de scolarisation à la maison n° (P)-SEJ-2010-02.

**ADOPTÉE**

---

**CC-2019-304**

*Taux de réussite par matière*

Chaque année, les taux de réussite de la Commission scolaire sont présentés par matière suite aux résultats de juin. Ces derniers sont comparés entre le public et le privé, et ce, en région et en province. Nous pouvons constater que nos taux de réussite sont majoritairement supérieurs à ceux des autres commissions scolaires.

Nos constats font état que nos taux de réussite sont tous au-dessus de 85% à l'exception de la séquence mathématique Culture, société et technique (CST) qui est tout près du 80%, soit 78,8%.

Par contre, l'an passé nous étions à 10,5% au-dessus de la moyenne régionale pour cette séquence, ce qui n'est plus le cas cette année. Nous observons cependant que le taux de réussite de la séquence sciences naturelles est à la hausse considérablement soit de 8%.

Il faut également observer qu'en français et en anglais avec des écarts de plus ou moins 3%, nos résultats sont inférieurs à la région et à la province.

En conclusion, nous sommes en bonne position en mathématiques, et tout près des moyennes pour les autres matières.

---

**CC-2019-305**

Clientèle officielle au  
30 septembre

Le 30 septembre est la journée désignée par le Ministère pour le contrôle de la déclaration de l'effectif scolaire. Cette déclaration permet de déterminer le financement en lien avec le nombre d'élèves présents à cette date. Conséquemment, la direction des Services éducatifs jeunes dépose les données officielles de la clientèle au 30 septembre 2019.

---

**CC-2019-306**

Établissement d'une  
école aux fins d'un projet  
particulier / Au Millénaire

*Exceptionnellement, à la demande d'un groupe de parents et après consultation du comité de parents, la Commission scolaire peut demander au Ministère d'établir une école dédiée à un projet particulier. C'est dans ce cadre qu'un groupe de parents d'élèves inscrits au programme Au Millénaire, intégré depuis sa création il y a plus de deux ans à l'école Médéric-Gravel (pavillon Georges-Vanier) nous a transmis cette demande.*

*Bien que l'enseignement se fasse en application du programme de formation de l'école québécoise et du régime pédagogique, celui-ci se distingue à plusieurs égards par son développement des compétences du 21<sup>e</sup> siècle, notamment par un programme linguistique trilingue et un environnement propice au développement numérique dans un milieu de vie aménagé à divers contextes pédagogiques (cuisine, serre, magasin général) dont le moteur de développement est une philosophie entrepreneuriale.*

*La création d'un acte d'établissement pour le pavillon fera en sorte de le dissocier de l'école Médéric-Gravel, lui permettant ainsi d'avoir son propre conseil d'établissement ainsi qu'un projet éducatif distinct qui répond à sa réalité. Pour ce qui est de l'autorisation d'être une école à vocation particulière, cela permettra à l'équipe-école d'amener le projet plus loin, par exemple, par l'obtention de dérogation au régime pédagogique (accordée par la CS) ou encore une dérogation à la liste des matières (accordée par le MEES). Pour ce qui est du bassin d'alimentation, celui-ci demeure comme étant le territoire de la Commission scolaire.*

**CONSIDÉRANT** la demande formulée par un groupe de parents d'élèves inscrits au pavillon Au Millénaire de l'école Médéric-Gravel;

**CONSIDÉRANT** l'approbation du conseil d'établissement de l'école Médéric-Gravel;

**CONSIDÉRANT** la consultation menée auprès du comité de parents;

**CONSIDÉRANT** la consultation menée auprès du Syndicat de l'enseignement du Saguenay;

**Il est proposé par M<sup>me</sup> Diane Durand  
et résolu :**

**DE CRÉER**, au 1<sup>er</sup> juillet 2020, un acte d'établissement pour la bâtisse Georges-Vanier (n<sup>o</sup> 723 046);

**D'AUTORISER** la transmission au ministère de l'Éducation d'une demande afin que soit reconnu le pavillon Georges-Vanier, accueillant le projet pédagogique particulier Au Millénaire, comme étant une école à vocation particulière.

**ADOPTÉE**

---

**CC-2019-307**

Rapport annuel du  
CCSEHDAA

M<sup>me</sup> Isabelle Boivin, directrice des Services éducatifs jeunes, fait la présentation du rapport annuel des activités du comité consultatif des services aux EHDA pour l'année 2018-2019.

---

**CC-2019-308**

Activité pédagogique  
hors Canada / École  
secondaire Charles-  
Gravel à New York

*Le conseil d'établissement de l'école secondaire Charles-Gravel a approuvé une activité pédagogique à New York pour un groupe de 50 élèves finissants, ainsi que de 5 accompagnateurs. Cette activité est prévue du 13 au 17 mai 2020.*

*L'objectif de ce voyage est de faire découvrir aux élèves, à travers ce séjour, tout le patrimoine culturel, historique et architectural de cette grande ville.*

*Ce voyage permettra aux élèves l'intégration de compétences en lien avec les programmes de formation d'éducation financière, d'éthique et culture religieuse, d'anglais langue secondaire et d'univers social.*

**CONSIDÉRANT** l'acceptation du projet de voyage par le conseil d'établissement de l'école secondaire Charles-Gravel selon la résolution du CE 19-20.07;

**CONSIDÉRANT** l'ensemble des mesures de sécurité prises par la direction et les accompagnateurs de l'école;

**CONSIDÉRANT** la vérification effectuée par le Service des ressources matérielles affirmant que le formulaire d'assurance est conforme.

**Il est proposé par M. Jean-Claude Martel  
et résolu :**

**D'AUTORISER** la participation d'un groupe de 50 élèves et de 5 accompagnateurs de l'école secondaire Charles-Gravel pour un voyage à New York du 13 au 17 mai 2020.

**ADOPTÉE**

---

**CC-2019-309**

Activité pédagogique  
hors Canada / École  
secondaire Charles-  
Gravel au Vermont

*Le conseil d'établissement de l'école secondaire Charles-Gravel a approuvé une activité pédagogique au Vermont pour un groupe de 51 élèves des unités 1 et 2, ainsi que de 5 accompagnateurs. Cette activité est prévue du 7 au 10 mai 2020.*

*Les objectifs pédagogiques visés par cette activité permettent d'atteindre les trois concepts fondamentaux du programme d'éducation internationale : ouverture interculturelle, communication et apprentissage globale. De plus, cette activité permettra à des élèves issus des parcours régulier et PÉI de vivre une expérience enrichissante sur plusieurs plans.*

**CONSIDÉRANT** l'acceptation du projet de voyage par le conseil d'établissement de l'école secondaire Charles-Gravel selon la résolution du CE 19-20.07-3;

**CONSIDÉRANT** l'ensemble des mesures de sécurité prises par la direction et les accompagnateurs de l'école;

**CONSIDÉRANT** la vérification effectuée par le Service des ressources matérielles affirmant que le formulaire d'assurance est conforme.

**Il est proposé par M<sup>me</sup> Diane Gauthier  
et résolu :**

**D'AUTORISER** la participation d'un groupe de 51 élèves et de 5 accompagnateurs de l'école secondaire Charles-Gravel pour un voyage au Vermont en mai 2020.

**ADOPTÉE**

---

**CC-2019-310**

Activité pédagogique  
hors Canada / ESGM à  
New York

*Le conseil d'établissement de l'école secondaire des Grandes Marées a approuvé une activité pédagogique à New York pour un groupe de 51 élèves de 5<sup>e</sup> secondaire, ainsi que de 5 accompagnateurs. Cette activité est prévue du 13 au 17 mai 2020.*

*Les objectifs de ce voyage permettront aux élèves de vivre des apprentissages à l'extérieur du contexte de la classe en y insérant un contenu éducatif en lien avec les programmes de formation. Ils pourront ainsi établir des liens entre les apprentissages scolaires et la réalité de tous les jours. De plus, ils seront en mesure d'utiliser leurs acquis et leurs apprentissages en anglais et en éducation financière en contexte réel d'apprentissage.*

**CONSIDÉRANT** l'acceptation du projet de voyage par le conseil d'établissement de l'école secondaire des Grandes-Marées selon la résolution du CE 2019-09;

**CONSIDÉRANT** l'ensemble des mesures de sécurité prises par la direction et les accompagnateurs de l'école;

**CONSIDÉRANT** la vérification effectuée par le Service des ressources matérielles affirmant que le formulaire d'assurance est conforme.

**Il est proposé par M<sup>me</sup> France Gagné  
et résolu :**

**D'AUTORISER** la participation d'un groupe de 51 élèves et de 5 accompagnateurs de l'école secondaire des Grandes-Marées pour un voyage à New York du 13 au 17 mai 2020.

**ADOPTÉE**

---

**CC-2019-311**

Activité pédagogique  
hors Canada / ESGM  
Nicaragua

*Le conseil d'établissement de l'école secondaire des Grandes Marées a approuvé une activité pédagogique au Nicaragua pour un groupe de 9 élèves de 4<sup>e</sup> secondaire, ainsi que de 3 accompagnateurs. Cette activité est prévue du 21 février au 08 mars 2020.*

*Les objectifs pédagogiques visés par cette activité permettront de vivre une expérience enrichissante d'immersion dans un pays hispanophone, langue tierce qu'ils pratiquent dans le cadre de leur formation. Ce stage permettra aux élèves d'intégrer les valeurs privilégiées dans le programme de Citoyenneté responsable, soit la solidarité, les droits humains, l'engagement, la démocratie et la coopération. Il sera également une belle opportunité d'effectuer un projet dans le milieu déterminé par la communauté d'accueil selon les besoins identifiés. Ce stage intègre les notions du programme en étant très formateur sur les plans personnel et scolaire.*

**CONSIDÉRANT** l'acceptation du projet de voyage par le conseil d'établissement de l'école secondaire des Grandes-Marées selon la résolution du CE 2019-08;

**CONSIDÉRANT** l'ensemble des mesures de sécurité prises par la direction et les accompagnateurs de l'école;

**CONSIDÉRANT** la vérification effectuée par le Service des ressources matérielles affirmant que le formulaire d'assurance est conforme.

**Il est proposé par M<sup>me</sup> Diane Durand  
et résolu :**

**D'AUTORISER** la participation d'un groupe de 9 élèves et de 3 accompagnateurs de l'école secondaire des Grandes-Marées pour un voyage au Nicaragua du 21 février au 8 mars 2020.

**ADOPTÉE**

---

**CC-2019-312**

Engagement de personnel-cadre

*À la suite de la vacance temporaire du poste de régisseur au Service des ressources financières, le poste régulier étant déjà prévu à la structure administrative, le Service des ressources humaines a procédé au processus d'embauche dans le respect de la politique de dotation.*

**CONSIDÉRANT** la vacance temporaire du poste de régisseur au Service des ressources financières;

**CONSIDÉRANT** la structure administrative 2019-2020 de la Commission scolaire;

**CONSIDÉRANT** les dispositions de la politique de dotation ainsi que le processus de sélection mené par le Service des ressources humaines;

**CONSIDÉRANT** la recommandation favorable du comité de sélection;

**Il est proposé par M<sup>me</sup> Dany Côté et résolu :**

**DE PROCÉDER** à l'engagement temporaire de M<sup>me</sup> Caroline Tremblay à titre de régisseuse au Service des ressources financières, pour une entrée en fonction prévue le 4 novembre.

**ADOPTÉE**

---

**CC-2019-313**

Adoption des attentes envers la direction générale

*Chaque année, le conseil des commissaires doit établir les attentes envers la direction générale afin de travailler sur les priorités à venir.*

*Suite à la présentation desdites attentes au comité d'évaluation de la direction générale et à leur recommandation, elles sont déposées au conseil des commissaires pour leur adoption.*

**CONSIDÉRANT** les dispositions du Cadre de référence pour la nomination et l'évaluation des hors cadres;

**CONSIDÉRANT** les attentes 2019-2020 élaborées par la direction générale et présentées au comité d'évaluation de la direction générale;

**CONSIDÉRANT** la recommandation favorable du comité d'évaluation de la direction générale;

**Il est proposé par M. Jean-Claude Martel et résolu :**

**D'ADOPTER** les attentes 2019-2020 de la direction générale.

**ADOPTÉE**

---

**CC-2019-314**

Ajouts d'espace / école primaire Saint-Félix

*Pour faire suite à la correspondance du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur concernant le dépôt des demandes d'ajout d'espace, une analyse de l'occupation des locaux a été complétée. Le Service des ressources matérielles souhaite acheminer une demande d'ajout d'espace pour des locaux administratifs et de services à l'école Saint-Félix.*

**CONSIDÉRANT** qu'après analyse, il est nécessaire d'obtenir davantage d'espace;

**CONSIDÉRANT** la recommandation du comité du conseil des ressources matérielles et des ressources informationnelles;



**Il est proposé par M<sup>me</sup> Christine Doré  
et résolu :**

**DE TRANSMETTRE** au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur une demande de subvention pour les projets d'agrandissement de l'école primaire Saint-Félix.

**ADOPTÉE**

---

**CC-2019-315**

*Ajouts d'espace / école  
primaire Saint-Cœur-de-  
Marie*

*Pour faire suite à la correspondance du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur concernant le dépôt des demandes d'ajout d'espace, une analyse de l'occupation des locaux a été complétée. Selon le programme fonctionnel, l'école ne dispose pas d'un gymnase adéquat et n'offre pas un nombre de locaux administratifs suffisant, le Service des ressources matérielles souhaite acheminer une demande d'ajout d'espace pour des locaux administratifs et pour un nouveau gymnase à l'école Saint-Cœur-de-Marie.*

**CONSIDÉRANT** qu'après analyse du programme fonctionnel et technique du Ministère, il est nécessaire d'obtenir davantage d'espace administratif et de construire un nouveau gymnase;

**CONSIDÉRANT** la recommandation du comité du conseil des ressources matérielles et des ressources informationnelles;

**Il est proposé par M. Josey Lacognata  
et résolu :**

**DE TRANSMETTRE** au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur une demande de subvention pour le projet d'agrandissement du gymnase de l'école Saint-Cœur-de-Marie.

**ADOPTÉE**

---

**CC-2019-316**

*Ajouts d'espace / école  
primaire des Quatre-  
Vents*

*Pour faire suite à la correspondance du Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur concernant la période pour le dépôt des demandes d'ajout d'espace, une analyse de l'occupation des locaux a été complétée. Étant donné la hauteur libre de moins de 6m du gymnase de l'école des Quatre-Vents, le Service des ressources matérielles souhaite acheminer une demande de construction d'un nouveau gymnase auprès du Ministère.*

**CONSIDÉRANT** qu'après analyse, le gymnase actuel ne correspond pas au programme fonctionnel des écoles;

**CONSIDÉRANT** la recommandation du comité du conseil des ressources matérielles et des ressources informationnelles;

**Il est proposé par M. Jean-Claude Martel  
et résolu :**

**DE TRANSMETTRE** au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur une demande de subvention pour le projet de construction d'un nouveau gymnase de l'école Des Quatre-Vents.

**ADOPTÉE**

---

**CC-2019-317**

*Ajout d'espace /  
gymnase de l'Odyssée /  
Lafontaine*

*Pour faire suite à la correspondance du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur concernant le dépôt des demandes d'ajout d'espace, une analyse de l'occupation des locaux a été complétée. Le*

*Service des ressources matérielles souhaite acheminer une demande d'ajout d'espace pour l'ajout d'un nouveau gymnase à l'école secondaire de L'Odyssée/Lafontaine.*

**CONSIDÉRANT** qu'après analyse, il est nécessaire d'obtenir davantage d'espace;

**CONSIDÉRANT** la recommandation du comité du conseil des ressources matérielles et des ressources informationnelles;

**Il est proposé par M<sup>me</sup> Ruth Gagnon  
et résolu :**

**DE TRANSMETTRE** au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur une demande de subvention pour le projet d'agrandissement du gymnase de l'école secondaire de L'Odyssée/Lafontaine.

**ADOPTÉE**

---

**CC-2019-318**

*Rénovation majeure /  
l'Odyssée / Lafontaine*

*Les règles d'investissement 2018-2021 du Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur propose la mesure 50633 – Travaux majeurs de rénovation, qui permet la demande de subvention pour la réalisation de travaux représentant une part trop importante du budget de la commission scolaire pour la mesure 50620, en excluant les sommes prévues en vertu de la sous-mesure 50624. Le service des ressources matérielles souhaite acheminer une demande permettre la rénovation complète de l'école secondaire de L'Odyssée/Lafontaine.*

**CONSIDÉRANT** qu'après analyse de la vétusté du bâtiment;

**CONSIDÉRANT** la recommandation du comité du conseil des ressources matérielles et des ressources informationnelles;

**Il est proposé par M<sup>me</sup> Sonia Desgagné  
et résolu :**

**DE TRANSMETTRE** au Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur une demande de subvention pour entreprendre des travaux majeurs à l'école secondaire L'Odyssée/Lafontaine, selon la mesure 50633.

**ADOPTÉE**

---

**CC-2019-319**

*Amendement à l'octroi de  
contrats en architecture et  
ingénierie*

*La présente fait suite à l'adoption de la résolution CC-2019-196 visant à octroyer les contrats d'honoraires sous le seuil d'appel d'offres public (100 000 \$ et moins) en alternance parmi la liste des prestataires de services qualifiés (avis SEAO n° 1010839). Après négociation avec les professionnels, une modification dans l'attribution des contrats est suggérée afin de mieux répondre aux besoins des milieux.*

**CONSIDÉRANT** la qualification de prestataires de services en architecture et ingénierie réalisée comme stipulé au Règlement sur les contrats de service des organismes publics (art.43, 44 et 45) pour les années 2016-2017, 2017-2018 et 2018-2019;

**CONSIDÉRANT** les projets priorités dans le plan pluriannuel d'investissements 2019-2024;

**CONSIDÉRANT** que le règlement Gestion des contrats d'approvisionnement, de services et de travaux de construction indique que la Commission scolaire doit favoriser autant que possible la rotation entre les fournisseurs, prestataires de services ou entrepreneurs auxquels elle fait appel dans le cadre de ses processus d'acquisition;

**CONSIDÉRANT** la Loi sur les contrats des organismes publics (L.R.Q., chapitre C65.1);

**CONSIDÉRANT** la recommandation du comité de sélection des professionnels de qualifier des prestataires de services professionnels;

**CONSIDÉRANT** la recommandation favorable du comité du conseil des ressources matérielles et des ressources informationnelles;

**Il est proposé par M. Jean-Claude Martel et résolu :**

**D'AMENDER** la résolution CC-2019-196 en modifiant l'octroi des mandats des professionnels de la construction aux firmes suivantes :

CONTRATS/ ÉTABLISSEMENTS			FIRMES RETENUES	ESTIMATION DES COÛTS DE CONSTRUCTION
1	Saint-Alphonse	Désamiantage des finis intérieurs	Groupe DPA (A)	500 000 \$
			Unigec (I)	50 000 \$
2	CEB	Mise aux normes des locaux pédagogique (buanderie)	Luc Fortin (A)	175 000 \$
			GémeI (I)	65 000 \$
3	Du Vallon	Remplacement de la distribution d'électricité. Rénovation des finis intérieurs	Ardoise (Architectes associés)	1 700 000 \$
			Martin Roy et associés (I)	600 000 \$
4	de l'Odyssée/Dominique-Racine	Remplacement du rideau diviseur mobile, Mise à niveau des planchers des gymnases	Groupe DPA (A)	250 000 \$
			Ashini (I)	85 000 \$
5	Notre-Dame	Rénovation de la cour, de la valve d'entrée d'eau, mise aux normes de la fosse septique et des drains de fondations	Éric Painchaud (A)	125 000 \$
			GémeI (I)	300 000 \$
6	De La Pulperie	Rénovation des finis intérieurs + fenêtres + rejointement de l'extérieur	Éric Painchaud (A)	2 300 000 \$
			Ashini (I)	700 000 \$
7	Saint-Joseph	Rénovation de la cour extérieure et drains de fondation + réservoir à l'huile	Éric Painchaud (A)	125 000 \$
			WSP (I)	500 000 \$
8	Charles-Gravel	Mise à niveau de l'isolation de l'entresol du secteur bibliothèque, remplacement de la toiture (cuivre)	Groupe DPA (A)	250 000 \$
9	St-Denis	Rénovation des finis intérieurs (murs)	Sylvain Simard (A)	400 000 \$
			Stantec (I)	150 000 \$
10	Des Grandes-Marées	Rénovation des locaux pédagogiques (labs créatifs)	Anne Rioux (A)	350 000 \$
			Unigec (I)	100 000 \$
11	Félix-Antoine-Savard	Rénovation des locaux pédagogiques (labs créatifs)	Anne Rioux (A)	125 000 \$
			Unigec (I)	60 000 \$

12	La Source	Rénovation des finis intérieurs + blocs sanitaire & Remplacement des appareils d'éclairage intérieur du gymnase + Rideaux du gymnase	Maîtres d'œuvres (A)	2 300 000 \$
			Unigec (I)	900 000 \$
13	Saint-Alphonse	Rénovation des finis intérieurs	Sylvain Simard (A)	3 000 000 \$
			WSP (I)	1 050 000 \$
14	CEB	Installation des égouts sanitaires	Gémel (I)	125 000 \$

**ADOPTÉE**

### **CC-2019-320**

*Amendement au plan pluriannuel des investissements 2019-2024*

*Annuellement, un plan pluriannuel d'investissements est élaboré par le Service des ressources matérielles en vue de définir la priorisation des travaux à réaliser à l'intérieur du parc immobilier, et ce, dans le respect des montants alloués par le Ministère.*

*Pour faire suite à l'adoption du plan 2019-2024 par le conseil des commissaires le 25 juin 2018, résolution CC-2019-195, des modifications ont été apportées à la planification initiale.*

**CONSIDÉRANT** que le plan pluriannuel d'investissements est requis pour établir les priorités de l'entretien, l'amélioration, la transformation et le maintien d'actifs de la Commission scolaire;

**CONSIDÉRANT** l'ajout d'un aide de 1 576 744\$ pour le maintien des bâtiments patrimoniaux;

**CONSIDÉRANT** que ce plan est révisé annuellement;

**CONSIDÉRANT** les modifications à apporter;

**CONSIDÉRANT** la recommandation favorable du comité du conseil des ressources matérielles et des ressources informationnelles;

**Il est proposé par M<sup>me</sup> Diane Gauthier et résolu :**

**D'AMENDER** le plan pluriannuel d'investissements 2019-2024.

**ADOPTÉE**

### **CC-2019-321**

*Acquisition de tableaux numériques interactifs, autres équipements et accessoires*

*Suite aux résultats des expérimentations en 2009, la Commission scolaire a déployé dans ses locaux de classe plus de 700 tableaux numériques interactifs au cours des 10 dernières années. Tel que planifié dans les projets détaillés 2019-2020 (CC-2019-192) en technologies, la désuétude des équipements et les nouveaux besoins nécessitent cette acquisition. Également, l'acquisition de ces tableaux doit assurer une homogénéité des technologies.*

**CONSIDÉRANT** la résolution CC-2019-192 adoptant les projets détaillés 2019-2020 des technologies de l'information;

**CONSIDÉRANT** la résolution CC-2017-378 autorisant la participation de la Commission scolaire au regroupement de Collecto pour l'acquisition d'équipements audiovisuels et de solutions numériques interactives;

**CONSIDÉRANT** l'appel d'offres public lancé par Collecto le 6 octobre 2017 (SAR150-2017 Équipements audiovisuels et solutions numériques interactives) et le mode d'adjudication.

**CONSIDÉRANT** l'ouverture des soumissions le 10 novembre 2017;

**CONSIDÉRANT** la recommandation du comité des Services des ressources matérielles et de l'informatique;

**Il est proposé par M<sup>me</sup> Hélène De Champlain et résolu :**

**DE RETENIR** pour l'acquisition de tableaux numériques interactifs (T.N.I.), autres équipements et accessoires requis pour la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay, le distributeur régional ayant soumis des prix à l'intérieur de la tranche du 10% afin de conserver l'homogénéité du parc technologique des T.N.I., soit Solutions informatiques Inso inc. au montant de 88 520,00 \$ avant taxes;

**DE DÉLÉGUER** la présidente et la direction générale pour signer les documents relatifs à ce dossier.

**ADOPTÉE**

---

**CC-2019-322**

Octroi de contrat /  
construction de la  
buanderie à Saint-  
Alphonse

*Pour faire suite à l'adoption du plan pluriannuel d'investissements 2019-2024, un appel d'offres public a été lancé en vue de l'octroi du contrat de travaux de construction visant la mise aux normes des locaux pédagogiques (buanderie) et le remplacement du réseau de drainage sanitaire dans le cadre de la mesure d'amélioration, de maintien et de transformation (50624) pour l'année 2018-2019.*

**CONSIDÉRANT** l'appel d'offres public lancé le 3 octobre 2019;

**CONSIDÉRANT** l'ouverture des soumissions le 28 octobre 2019;

**Il est proposé par M<sup>me</sup> Diane Durand et résolu :**

**D'ACCORDER** le contrat pour la mise aux normes des locaux pédagogiques (buanderie) et le remplacement du réseau de drainage sanitaire au plus bas soumissionnaire conforme, soit Pol-Vin Construction au montant de 391 041,53 \$ avant taxes.

**ADOPTÉE**

---

**CC-2019-323**

Octroi de contrat /  
Nettoyage des  
chaudières et fournaies

*Un appel d'offres a été lancé pour l'octroi d'un contrat annuel de nettoyage pour l'ensemble de la Commission scolaire en y ajoutant une demande de taux horaire pour effectuer les réparations, au besoin.*

**CONSIDÉRANT** l'appel d'offres public lancé le 10 octobre 2019;

**CONSIDÉRANT** l'ouverture des soumissions le 18 octobre 2019;

**CONSIDÉRANT** le Règlement sur la Gestion des contrats d'approvisionnement, de services et de travaux de construction de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay ainsi que la Loi sur les contrats des organismes publics (L.R.Q., chapitre C-65.1);

**Il est proposé par M<sup>me</sup> Ruth Gagnon  
et résolu :**

**D'ACCORDER** le contrat pour les travaux de nettoyage dans certains établissements de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay au plus bas soumissionnaire conforme, soit Groupe PGS Cervo-Polygaz pour la période du 1<sup>er</sup> novembre 2019 au 30 septembre 2020 pour un montant de 73 843,00 \$ avant taxes.

**ADOPTÉE**

---

**CC-2019-324**

*Prolongation de la  
période de validité des  
soumissions*

*Afin d'obtenir les meilleurs prix possible et de respecter les échéanciers de réalisations élaborés, nous désirons amorcer les processus d'appel d'offres pour les projets présentés au MEES dans le cadre des mesures régulières de maintien d'actifs immobiliers 2019-2020 (mesures 50621 et 50622). À ce jour, nous n'avons pas reçu l'autorisation ministérielle. Par conséquent, nous devons prolonger la période de validité des soumissions.*

**CONSIDÉRANT** l'article 39 du Règlement sur les contrats de travaux de construction des organismes publics stipulant que l'autorisation du dirigeant de l'organisme est requise avant la publication de l'avis d'appel d'offres lorsque la période de validité des soumissions est supérieure à 45 jours (art. 39);

**CONSIDÉRANT** qu'à ce jour, nous n'avons toujours pas reçu l'autorisation ministérielle pour la réalisation des projets demandés dans le cadre des mesures de maintien d'actifs immobiliers pour l'année scolaire 2019-2020 (mesures 50621 et 50622);

**CONSIDÉRANT** que la période de réalisation des travaux de construction dans nos établissements est principalement limitée aux vacances estivales;

**CONSIDÉRANT** qu'amorcer rapidement les processus d'appel d'offres nous permettra de nous assurer des prix plus bas;

**CONSIDÉRANT** la recommandation du comité des Services des ressources matérielles et de l'informatique;

**Il est proposé par M. Bruno Gagnon  
et résolu :**

**D'AUTORISER** une période de validité des soumissions supérieure à 45 jours, pour les projets contenus au plan quinquennal d'investissement dans le cadre des mesures de maintien d'actifs pour l'année scolaire 2019-2020 (mesures 50621 et 50622).

**ADOPTÉE**

---

**CC-2019-325**

*Rapport financier 2018-  
2019*

*Selon les articles 286 et 287 de la Loi sur l'instruction publique, le rapport financier pour l'année financière terminée le 30 juin 2019 ainsi que le rapport du vérificateur externe doivent être soumis par la directrice générale au Conseil des commissaires à la première séance qui suit d'au moins 15 jours la date de la réception du rapport du vérificateur externe.*

*Les vérificateurs externes ayant livré leur rapport le 15 octobre 2019, la directrice générale peut soumettre le rapport le 29 octobre 2019.*

*Le premier avis public a été publié 11 octobre 2019 alors que le 2e avis public l'a été le 23 octobre 2019.*

*Lors de la séance du 15 octobre 2019, le comité de vérification a assisté à la présentation des états financiers par les vérificateurs externes et le directeur des ressources financières et a questionné certains éléments.*

*Lors de la séance du plénier le 15 octobre 2019, les commissaires ont assisté à la présentation des états financiers par le directeur des ressources financières et ont questionné certains éléments.*

*Les états financiers 2018-2019 ont été également transmis au Ministère le 15 octobre 2019.*

**CONSIDÉRANT** les dispositions des articles 286 et 287 de la Loi sur l'instruction publique concernant la production du rapport financier annuel;

**CONSIDÉRANT** que le Comité de vérification a, lors de la séance du 15 octobre 2019, rencontré le vérificateur externe et pris connaissance des résultats de l'audit, reçu le document Rapport financier au 30 juin 2019, assisté à une présentation sommaire, questionné certains éléments des états financiers audités;

**CONSIDÉRANT** la recommandation favorable du Comité de vérification;

**CONSIDÉRANT** l'étude et l'appropriation du dossier par les commissaires lors de la séance du 15 octobre 2019 du comité plénier;

**Il est proposé par M<sup>me</sup> France Gagné  
et résolu :**

**D'ACCEPTER** le dépôt du rapport financier de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay pour l'année financière terminée le 30 juin 2019.

**ADOPTÉE**

---

**CC-2019-326**  
*Surplus aux  
établissements*

*Selon l'article 96.24 de la LIP, « À la fin de chaque exercice financier, les surplus de l'école, le cas échéant, deviennent ceux de la commission scolaire. Toutefois, la commission scolaire peut, pour l'exercice financier suivant, porter au crédit de l'école ou au crédit d'un autre établissement d'enseignement ces surplus, en tout ou en partie, si le comité de répartition des ressources institué en vertu de l'article 193.2 en fait la recommandation et que le conseil des commissaires y donne suite. Si le conseil ne donne pas suite à cette recommandation, il doit motiver sa décision lors de la séance où elle est rejetée. »*

*Le report des surplus (déficits) se fait par catégories budgétaires de sorte qu'un surplus (déficit) d'un établissement à l'égard d'une catégorie budgétaire spécifique est reporté dans cette même catégorie budgétaire l'année suivante.*

**CONSIDÉRANT** l'article 96.24 de la Loi sur l'instruction publique;

**CONSIDÉRANT** la recommandation unanime du Comité de répartition des ressources;

**CONSIDÉRANT** l'étude et l'appropriation du dossier par les commissaires lors du comité plénier du 15 octobre 2019;

**Il est proposé par M<sup>me</sup> Christine Doré  
et résolu :**

**QUE** la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay donne suite à la recommandation unanime du Comité de répartition des ressources de porter au crédit des établissements pour l'exercice financier 2019-2020 les surplus (déficits) réalisés, le cas échéant, au cours de l'exercice financier 2018-2019;

**QUE** le report des surplus (déficits) soit effectué par catégories budgétaires de sorte qu'un surplus (déficit) d'un établissement à l'égard d'une catégorie budgétaire spécifique soit reporté dans cette même catégorie budgétaire l'année suivante.

**ADOPTÉE**

---

**CC-2019-327**  
*Reddition de comptes  
des comités du Conseil*

Le conseil reçoit, pour information, les redditions de comptes de ses comités-conseils de l'année 2018-2019.

---

**CC-2019-328**  
*Courrier reçu*

Chaque membre du conseil prend connaissance de la liste identifiant les sujets du courrier reçu à la Direction générale du 23 septembre au 25 octobre 2019.

---

**CC-2019-329**  
*Rapport de la présidente*

Est déposé le rapport de la présidente concernant certaines représentations ou interventions faites au cours des dernières semaines :

**Le 25 septembre 2019**

- Participation au 60<sup>e</sup> anniversaire d'Inter-car, à Laterrière.

**Les 27 et 28 septembre 2019**

- Participation à la Commission permanente de la Fédération des commissions scolaires du Québec, à Québec

**Le 10 octobre 2019**

- Participation à la rencontre du comité de relations professionnelles en compagnie des représentants de l'association québécoise des cadres scolaires, de l'association des directions d'établissement d'enseignement des Rives-du-Saguenay et de la présidente;
- Participation à la préparation de la rencontre du comité plénier du 15 octobre 2019, en compagnie de la vice-présidente, de la directrice générale et de la secrétaire générale.

**Le 11 octobre 2019**

- Participation à une rencontre des vérificateurs de la société Mallette relative au rapport financier 2018-2019, en compagnie de la directrice générale et de la direction du Service des ressources financières.

**Le 15 octobre 2019**

- Participation à la présentation des états financiers 2018-2019, en compagnie de la directrice générale et de la direction du Service des ressources financières.

**Le 22 octobre 2019**

- Participation au Lac à l'épaule du Conseil régional des partenaires du marché du travail dans les bureaux de Service Québec de Chicoutimi.

**Le 25 octobre 2019**

- Participation à la préparation du conseil des commissaires du 29 octobre 2019, en compagnie de la vice-présidente et de la directrice générale.



Est déposé le rapport de la directrice générale concernant certaines représentations ou interventions faites, au cours des dernières semaines:

**Le 23 septembre 2019**

- Participation à une séance d'information au sujet du Lab-École.

**Le 27 septembre 2019**

- Participation à distance à la rencontre du Conseil d'administration d'Éducation internationale.

**Le 10 octobre 2019**

- Participation à la rencontre du comité de relations professionnelles en compagnie des représentants de l'association québécoise des cadres scolaires, de l'association des directions d'établissement d'enseignement des Rives-du-Saguenay et de la présidente;
- Participation à la préparation du comité plénier du 15 octobre 2019 en compagnie de la présidente, de la vice-présidente et de la secrétaire générale.

**Le 11 octobre 2019**

- Participation à une rencontre des vérificateurs de la société Mallette relative au rapport financier 2018-2019, en compagnie de la présidente et de la direction du Service des ressources humaines.

**Le 15 octobre 2019**

- Participation à la présentation des états financiers 2018-2019, en compagnie de la présidente et de la direction du Service des ressources humaines.

**Le 21 et 22 octobre 2019**

- Participation à la rencontre du projet CAR à Montréal en compagnie du directeur général adjoint par intérim.

**Le 24 octobre 2019**

- Participation au Colloque ainsi qu'à la rencontre du conseil d'administration d'Éducation internationale, à Québec

**Le 25 octobre 2019**

- Participation à la rencontre de préparation du conseil des commissaires du 29 octobre 2019 en compagnie de la présidente et de la vice-présidente.

Monsieur Carl Bergeron mentionne avoir assisté au match des Mustangs Football où le comité des parents des Mustangs a vendu des chandails et ainsi pu remettre 1 000 \$ à la clinique du cancer du sein de Jonquière.

Les membres du conseil ont l'occasion d'obtenir des informations relatives aux rencontres des Comités du conseil suivants:

- Comité de parents du 6 juin 2019;
- Comité de gouvernance et d'éthique des 30 avril, 10 juin, 20 août et 4 septembre 2019;
- Comité du conseil des ressources matérielles et des ressources informationnelles du 10 septembre 2019.

---

**CC-2019-333**

*Sujets divers*

Relativement à la sécurité aux abords de l'école De La Pulperie, Monsieur Josey Lacognata demande où en est le dossier. Monsieur Nicolas Savard, directeur du Service des ressources matérielles, mentionne qu'une rencontre avec des représentants de la ville s'est tenue la semaine précédente et que les travaux se poursuivent.

---

**CC-2019-334**

*Clôture de la rencontre*

**Il est proposé par M<sup>me</sup> France Gagné  
et résolu :**

**QUE** la présente séance soit close, il est 20 h 10.

**ADOPTÉE**



---

La présidente



---

La secrétaire générale